

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

PROCES-VERBAL DU COMITE DU 22 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le quinze janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 22 JANVIER 2020

PRESENTS

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE Jean-Bernard BISSON, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Olivia CAPLAIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

ABSENTS EXCUSES

COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Thierry GUILLOT, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE Gérard DORIMINI, DELEGUE SUPPLEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Monsieur Anthony BALLERI, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

<i>Nombre de communes</i>	:	7
<i>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</i>	:	1
QUORUM	:	10
<u><i>Délégués présents</i></u>	:	15
<u><i>Délégués comptant pour le vote</i></u>	:	14

RÉUNION DU 22 JANVIER 2020

Le Président ouvre la séance à 19h30 et s'excuse de son absence lors du dernier comité, ayant été retenu suite à un important incendie dans Saint-Germain-en-Laye. Il remercie les élus d'avoir tenu le comité sans lui.

Madame Olivia CAPLAIN, représentant la Ville du Marly-le-Roi, est désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019
- Rapport d'orientation budgétaire 2020
- Adhésion au groupement de commande pour la reliure des actes administratifs
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

Sans observations, le comité approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Le Président cède la parole à **Monsieur ARNAUD**, qui présente le rapport.

Le Président le remercie et précise que ce qui est important dans ce rapport d'orientation budgétaire, c'est la légère augmentation de la redevance qui passe à 0,15 euro afin que le syndicat puisse faire face aux investissements et à la mise en conformité pour 2025.

Il informe avoir signé, la veille, le marché Corbière, pour un montant d'environ 8,9 millions d'euros et ajoute que les travaux vont démarrer en 2020.

Au sujet de l'endettement et des emprunts, il indique qu'un arbitrage sera à faire concernant une levée de dette qui peut être potentiellement déduite des excédents cumulés dont dispose le syndicat, car il y a des reports. Il ajoute que l'arbitrage sera à faire en fonction des conditions de financement qui seront proposées par les établissements bancaires. Il précise que ce qui est important c'est que sur les 8,9 millions qui seront à emprunter, la moitié environ sera financée par des emprunts à court terme et remboursés très rapidement, ainsi qu'en atteste le tableau d'endettement joint en annexe.

Sans questions, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2020.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA RELIURE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le Président présente le rapport.

Sans questions, le comité syndical vote, à l'unanimité, l'adhésion au groupement de commande pour la reliure des actes administratifs.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe les membres du comité de la tenue, la veille, d'un bureau des Maires au sein de la communauté d'agglomération, durant lequel a été évoquée le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération. Il précise que, sur la partie syndicale, bénéficiant d'une clause de survie pour les 6 prochains mois, il y peut y avoir, au terme de ce délai, un mécanisme de délégation, , ce qui semble souhaité, y compris par le Président de la CA SGBS. Il

indique que, dans ce cadre, cela pourrait faire sens de travailler sur un schéma de fusion ou de rapprochement entre les deux syndicats SIARSGL et SIABS, préalablement au transfert éventuel de cette compétence une fois fusionnée ou agrégée à la Communauté d'Agglomération. Cela fera partie des schémas de travail et d'un ordre du jour après les élections du mois de mars 2020. Concernant la part communale, il indique que la commune de Saint-Germain-en-Laye a signé une convention de gestion et travaille sur un modèle de convention de délégation..

Monsieur ARNAUD précise que l'Etang-la-Ville a également signé cette convention transitoire.

Le Président indique que, cette année, le sujet de l'assainissement va faire parler beaucoup, à travers les différents transferts ou les modalités de gestion transitoire.

La séance est levée à **20h00**.